



La transition post-bac des élèves en situation de handicap

Marie-Pierre TOUBHANS

Cet article a pour objectif de partager les résultats d'une étude exploratoire sur les parcours et la transition post-bac des élèves de terminale en situation de handicap relatifs à la compréhension et à l'utilisation des dispositifs et outils du processus d'orientation par les parents et élèves de terminale enquêtés. Il poursuit en présentant la recherche en cours dans le cadre d'un doctorat sur cette thématique.

L'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) s'est poursuivie dans l'enseignement secondaire et supérieur (DEPP & SD-SIES, 2021 ; Véretout, 2019). Toutefois, les parcours scolaires de ces élèves restent émaillés de ruptures et demeurent différenciés en fonction des modes de scolarisation, des voies d'orientation et en leur sein, des choix de filières, le tout corrélé à l'origine sociale et aux "types de troubles" (Caraglio & Delaubier, 2012 ; Le Laidier, 2015 ; Le Laidier, 2019 ; Le Laidier & Prouchandy, 2016).

La définition des élèves en situation de handicap dans les statistiques publiques varie en fonction des catégories de publics retenues (Toubhans, 2020). De ce fait, les enquêtes annuelles de recensement ministérielles ne permettent pas de suivre les parcours des élèves dans leur transition entre les enseignements secondaire et supérieur dans la mesure où le public concerné diffère (élèves bénéficiant d'un PPS pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, élèves bénéficiant d'un PPS, d'un projet d'accueil individualisé [PAI] ou d'un plan d'accompagnement personnalisé [PAP] pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, étudiants reconnus par le service de santé universitaire, ayant ou non un dossier MDPH¹ pour le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation). Le périmètre des établissements concernés, publics, privés sous et hors contrat constitue également une limite au suivi des parcours. De plus, des études ont souligné la diversité de la réalité du handicap, qui ne saurait se limiter aux seules reconnaissances administratives (Gavini-Chevet et al., 2016 ; Ville et al., 2003).

Dans ce contexte, j'ai mené une première étude exploratoire en 2019-2020 sur la région académique d'Ile-de-France à partir de treize entretiens semi-directifs auprès d'élèves de terminale en situation de handicap, de parents et de professionnels de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle (Toubhans, 2020). La problématique était alors la suivante : en s'appuyant sur leurs parcours antérieurs, les obstacles et points d'appui rencontrés, comment les lycéens et lycéennes en situation de handicap préparent-ils leur poursuite d'études ainsi que leur insertion sociale et professionnelle ?

Les résultats de cette étude ont porté sur la qualité de la scolarisation, le vécu scolaire et la participation des élèves en situation de handicap, ainsi que le rôle des dispositifs, des acteurs et des partenariats dans le processus d'orientation. Une partie a fait l'objet d'un article (Toubhans, soumis).

¹ Maison départementale des personnes handicapées.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Pour cette publication, je propose d'aborder plus précisément les résultats relatifs à la compréhension et à l'utilisation des dispositifs et outils du processus d'orientation par les parents et les élèves de terminale enquêtés. De plus, ces premiers résultats m'ont permis de définir de nouveaux questionnements et de concrétiser de nouvelles perspectives de recherche dans le cadre d'un doctorat mobilisant différentes approches méthodologiques (longitudinale, quantitative et qualitative).

Je présenterai donc successivement les premiers enseignements de l'étude exploratoire puis la recherche que j'engage actuellement sur la transition post-bac des élèves de terminale en situation de handicap et les modalités méthodologiques retenues.

Des premiers enseignements de l'étude exploratoire

Cette première étude a été menée avec une visée exploratoire. L'objectif consistait à mieux comprendre les problématiques rencontrées par les différents acteurs dans la construction du parcours scolaire et la transition post-bac des élèves de terminale en situation de handicap. C'est pourquoi le choix s'est porté sur des entretiens semi-directifs. L'interaction permise par les entretiens, les ajustements nécessaires lors de leur conduite me semblait constituer un point d'appui pour de futurs travaux. Des grilles d'entretiens ont été constituées à partir de trois axes principaux, déclinés différemment en fonction des acteurs (élèves, parents, professionnels) : le parcours scolaire et les conditions de scolarisation jusqu'au baccalauréat ; le processus d'orientation et la transition post-bac ; l'expérience lycéenne, le vécu et le "devenir adulte". Le recrutement s'est effectué par le biais de modes d'accès direct (envoi d'un courriel aux enseignants référents d'Île-de-France, par exemple, ce qui n'a pas abouti favorablement) et de modes indirects par l'intermédiaire des premières personnes qui ont accepté un entretien, soit par l'utilisation de la méthode de proche en proche (plutôt les parents-enfants) soit celle d'informateurs-relais, notamment pour les professionnels (Blanchet & Gotman, 2015). Chaque entretien a été retranscrit dans son intégralité, anonymé et analysé de façon linéaire à partir d'une grille de synthèse. Puis une analyse thématique horizontale a permis d'identifier les spécificités, les cohérences et les divergences. Cet article aborde les résultats relatifs à la compréhension et à l'utilisation des dispositifs et outils du processus d'orientation par les parents et élèves de terminale enquêtés.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

L'impact des modalités de scolarisation sur les parcours

La poursuite d'études après la 3^e se fait en partie en fonction de l'existence d'un dispositif particulier. C'est en particulier ce que soulignent les travaux de Midelet (2015, 2019) : le nombre d'Ulis lycée est inférieur au nombre d'Ulis collège avec un déséquilibre en faveur des Ulis en lycée professionnel. Ces dispositifs ne couvrent donc pas toutes les formations. Cette inadéquation constitue un "effet de sélection" et peut entraîner une orientation définie non pas par un choix de filière, mais par l'existence d'un dispositif particulier. Un des parents du panel, M., s'est ainsi retrouvé confronté à cette situation : *"et donc ça s'est passé plutôt naturellement, sauf qu'en fait, nous on pensait que ce serait une continuité assez sympathique sauf qu'il fallait une AVS² puisqu'il n'y avait plus d'Ulis"*. Cette expérience peut être rapprochée des démarches qui seront ensuite faites pour s'informer des modalités d'accompagnement et d'accessibilité des établissements d'enseignement supérieur.

L'accès aux mesures de droit commun des élèves en situation de handicap et droits spécifiques dans la transition post-bac

Les élèves en situation de handicap bénéficient comme tous les élèves du parcours Avenir³, qu'ils soient scolarisés en classe ordinaire, dans une filière de l'enseignement adapté (Segpa, Erea) ou avec l'appui d'un dispositif Ulis⁴. Il doit permettre à chaque élève de construire progressivement son orientation scolaire et professionnelle par la compréhension du monde économique et professionnel, la connaissance de la diversité des métiers et des formations, le développement de son sens de l'engagement et de l'initiative⁵.

Les élèves en situation de handicap sont également concernés par le continuum "bac -3 / bac +3"⁶, qui vise à accompagner les choix d'orientation et le projet personnel des élèves pour une meilleure articulation des parcours entre l'enseignement secondaire et supérieur et favoriser ainsi la réussite de ces futurs étudiants.

Le "Plan Étudiants : accompagner chacun vers la réussite", comprenait des mesures ciblées sur l'orientation : deux professeurs principaux en terminale⁷, deux semaines dédiées à l'orientation en terminale (novembre-décembre puis janvier-mars), l'examen approfondi par le conseil de classe du projet de chaque élève (la fiche Avenir), un dispositif d'étudiants ambassadeurs, etc. Les élèves en situation de handicap ont accès à ces dispositions de droit commun pour préparer leur orientation post-bac.

² Auxiliaire de vie scolaire.

³ Le parcours Avenir est un des quatre parcours éducatifs issus de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

⁴ Circulaire n° 2016-117 du 8 août 2016 relative au parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.

⁵ Arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au parcours Avenir.

⁶ Circulaire n° 2013-0012 du 18 juin 2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur.

⁷ Décret n° 2017-1637 du 30 novembre 2017 modifiant le décret n° 93-55 du 15 janvier 1993 instituant une indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des personnels enseignants du second degré.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Les élèves en situation de handicap peuvent également bénéficier d'outils, de ressources et de dispositifs spécifiques internes ou externes à l'éducation nationale (services médico-sociaux, dispositifs particuliers de découverte des métiers, etc.).

Par exemple, le projet personnalisé de scolarisation qui constitue la feuille de route du parcours de formation de l'élève et est révisé à chaque changement de cycle ou d'orientation scolaire⁸. Pour certains élèves, il s'agit d'anticiper le passage vers le post-bac, pour d'autres, l'insertion professionnelle est le débouché de la formation initiale secondaire.

La loi "orientation et réussite des étudiants"⁹ a créé par décret¹⁰ le principe de réexamen d'une candidature pour celles et ceux qui justifient de circonstances exceptionnelles tenant à leur état de santé, leur handicap, leur inscription en tant que sportif de haut niveau ou à leurs charges de famille. Concernant les candidats en situation de handicap, l'article D612-1-9 du code de l'Éducation stipule que *"la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur tient notamment compte, pour l'examen de cette demande, des besoins d'accompagnement, de compensation, de soins, de transport du candidat, de la situation de l'élève ou de l'étudiant, d'une reconnaissance, le cas échéant, de sa situation de handicap et des modalités de prise en compte de sa situation en matière d'accessibilité par les établissements qui délivrent les formations souhaitées"*.

Comme les autres, les candidats en situation de handicap utilisent la plateforme *Parcoursup* pour leur affectation. Ils peuvent y trouver des informations spécifiques (coordonnées d'un référent handicap pour chaque filière de formation, et pour certains établissements, informations sur les mesures d'accessibilité). Il leur est proposé de remplir une fiche de liaison à transmettre au référent une fois la filière choisie pour faire connaître leur situation et anticiper leur arrivée dans l'enseignement supérieur ; il leur est également possible d'indiquer des particularités liées à un parcours spécifique dans les éléments relatifs à la scolarité.

Enfin, au niveau territorial de cette étude (département, académie, région académique), il existe des mesures et dispositifs spécifiques d'accompagnement : le Réseau Handicap Orientation sur l'académie de Paris par exemple, ou encore la fiche "Handipro" sur l'académie de Versailles qui permet un accompagnement des élèves en situation de handicap dans leurs démarches à la sortie d'un établissement, en l'occurrence du lycée pour ce qui nous concerne.

Une fois ces éléments présentés, il convient d'observer à partir des entretiens menés comment les élèves et leurs parents les mobilisent.

⁸ Article D. 351-5 du code de l'Éducation.

⁹ Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

¹⁰ Décret n° 2018-370 du 18 mai 2018 relatif aux conditions du réexamen des candidatures prévu par le IX de l'article L. 612-3 du code de l'éducation et modifiant le code de l'éducation.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

La connaissance et l'utilisation des outils et dispositifs

Concernant la construction du projet d'orientation, élèves et parents n'évoquent pas le parcours Avenir ; ils parlent des semaines de l'orientation, des salons, des informations via l'ENT... Le parent C. souligne l'investissement de l'établissement : *"le lycée a été assez informant, très à l'écoute des besoins de chaque élève, handicapé ou pas d'ailleurs, vraiment ils sont très enveloppants pour les enfants pour toutes les questions... On reçoit beaucoup de mails sur l'ENT, des messages... les informant qu'il y a telle personne qui vient, qui intervient, qu'il y a tel salon, qu'il y a tel..."*.

Ils font référence aux psychologues de l'Éducation nationale, acteurs bien identifiés, même si leur nombre et leur faible présence sont soulignés. *"J'ai vu cette année une conseillère d'orientation du coup hors du lycée. Enfin, au lycée on pouvait mais sauf que c'était pendant les heures de cours, donc je me suis dit que j'allais peut-être le faire à l'extérieur quand même"* rapporte l'élève A.

Une autre élève, S. nous rapporte qu'elle a construit son choix d'orientation à partir d'échanges avec ses enseignants et des professionnels d'une association dont elle est adhérente : *"Moi je ne connaissais pas cette filière-là, et pour moi ça n'existait pas et je ne pouvais pas mettre un nom sur ce que je voulais. Et quand c'est mon entourage et vraiment les assistantes des associations, mes enseignants quand ils m'ont dit que c'était ça qui me représentait, [...] c'est ce que je cherchais mais je ne connaissais pas, je ne savais pas que ça existait"*.

Par ailleurs, parents et élèves ont pu rencontrer des obstacles au niveau de l'établissement. Ainsi, le parent M, évoque les représentations en matière d'orientation d'une enseignante de mathématiques qui à *"la réunion parents-profs [...] explique que le braille et les mathématiques sont incompatibles et qu'il va falloir vraiment réfléchir à une autre orientation [...] parce que ça va vraiment très mal se passer"*. Tous les entretiens ont souligné le rôle déterminant du chef d'établissement, l'investissement des enseignants mais aussi l'existence de résistances individuelles qui interrogent les parents. Ainsi le parent M. rapporte son incompréhension : *"Mais pourquoi vous avez mis mon fils dans cette classe ? Mais pourquoi ? Ces professeurs-là mettez-les dans d'autres classes [...]"*.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Concernant les équipes de suivi de la scolarisation (ESS), elles sont rarement évoquées comme lieu de préparation à l'enseignement supérieur et à la construction du projet post-bac. Les propos des parents renvoient à des expériences différentes, parfois négatives. "Les ESS, en fait, moi j'ai toujours eu l'impression, que j'étais au tribunal" (parent M.). Le parent C. indique avoir évoqué les besoins de son enfant lors de l'ESS de terminale qui a eu lieu un mois avant la date de l'entretien : "on a fait une demande d'AVS, d'AESH¹¹, on va dire, sans avoir la certitude que dans l'école où il ira, il aura le droit d'en avoir... mais bon on a dit, de toute façon on formalise la demande et s'il n'y a pas droit [...] on laisse tomber". Aucun des élèves ne l'évoque réellement : "j'ai comme une réunion chaque début d'année pour mettre en place les aménagements que je demande, que mon médecin qui me suis à [nom de l'hôpital] demande aussi. Donc c'est sur l'aménagement du temps, du tiers temps sur les examens par exemple, dans les contrôles tout au long de l'année, dispensée de sport à l'année" (élève S.). Un des professionnels de notre panel précise que les ESS de terminale sont "difficiles" car l'élève va changer d'établissement et d'autres professionnels vont prendre le relais. "Certains élèves, on a tendance à les orienter plus sur des DUT¹², des BTS¹³, ou des petites structures parce qu'on sait que la MDPH, il y aura une ESS et qu'il y aura quand même un suivi, des suites" indique le professionnel U.

Concernant *Parcoursup*, l'accès, la compréhension et l'utilisation de la plateforme, les élèves expriment une insatisfaction. Ils soulignent un accompagnement limité à l'inscription : "ils nous ont aidés à s'inscrire et c'est tout" rapporte l'élève S., tandis que l'élève A. précise qu'il a eu "[...] deux/trois réunions du principal adjoint sur *Parcoursup* qui nous a expliqué qu'il fallait s'inscrire, comment il fallait s'inscrire. On a eu une prof, dont la prof principale qui nous le répétait et vérifiait [...]". L'aide à la rédaction du projet de formation motivé est soit réduite : "elle nous a juste vite fait expliqué comment faire un projet de formation motivé" (élève A.), soit absente : "[...] sur le contenu du projet de formation, ils ne vont pas nous aider, je crois" (élève E.). Et parfois, c'est une véritable épreuve : "pour *Parcoursup*, ça a été vraiment très, très dur" (élève S.).

Les droits spécifiques des élèves en situation de handicap ne sont pas évoqués de la même façon. Les parents et les élèves abordent les démarches (les aménagements d'épreuves pour les concours et les justificatifs), les projets de formation motivés, les demandes à anticiper, l'accessibilité des établissements. Alors que les professionnels mentionnent la fiche de liaison handicap entre le secondaire et le supérieur ; la procédure de réexamen, la prise en compte des élèves qui passent leur bac en deux temps et le valident en septembre.

¹¹ Accompagnant de l'élève en situation de handicap.

¹² Diplôme universitaire de technologie.

¹³ Brevet de technicien supérieur.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

L'enjeu de l'information sur les modalités et l'accessibilité des études supérieures

Un des enjeux dans le passage vers l'enseignement supérieur consiste à connaître les modalités d'accompagnement des établissements ainsi que leur niveau d'accessibilité, afin d'opérer un choix en toute connaissance de cause (Ebersold, 2012). En effet, les modalités d'accompagnement dans l'enseignement supérieur peuvent être différentes selon le type d'établissement et de formation choisi par le candidat, même si tous doivent répondre à la même obligation réglementaire (art. L123-4-1 du Code de l'éducation). *"Nous, en fait, on leur dit toujours de contacter les établissements et de voir s'ils ont un poste un peu similaire au mien ou quelqu'un... un référent handicap, quelqu'un qui va pouvoir les aider. Donc parfois ça se joue entre deux facs qui proposent la même chose, qui sont géographiquement aussi proches, mais on sait qu'il va y avoir quelqu'un qui va pouvoir aider avec un secrétaire, quelqu'un qui va accepter le micro HF et qui a l'habitude, quelqu'un qui va mettre en place le braille..."* (professionnel U.). Dans ce cadre, les journées d'immersion jouent un rôle particulier : *"il a été à [...] des journées d'immersion dans des écoles. Et ça c'était bien parce que ça lui permet [...] de faire le choix de telle ou telle école"* (parent, C.). L'élève S. a profité des journées portes ouvertes pour vérifier l'accessibilité des établissements : *"[...] j'ai fait les portes ouvertes des établissements que je voulais, pour voir si c'était accessible, donc pour pas le mettre dans mes vœux Parcoursup et au final voir que ce n'est pas accessible"*. Les salons constituent aussi l'occasion de juger la sensibilité des établissements d'enseignement supérieur au handicap ou de rencontrer directement les personnes : *"[on] a fait beaucoup d'écoles avec lui pour se rendre compte de ce qui était possible. De là où étaient les contraintes. De comment était accueilli le handicap"* (parent M.).

Il existe aussi des réputations sur l'acceptation du handicap dans les établissements qui peuvent être véhiculées par les enseignants eux-mêmes. C'est ce que nous rapporte l'élève E. : *"un autre prof m'a confirmé que [la classe préparatoire d'un lycée], ils étaient sadiques"*. Il a candidaté dans une autre classe préparatoire : *"C'est excellent quand même, c'est un peu dur mais ils sont plus humains apparemment. Ils accueillent mieux les élèves en situation de handicap"*.

L'accès à l'enseignement supérieur via un concours implique des démarches supplémentaires pour les candidats et leur famille. Là encore, on retrouve un enjeu dans l'accès à une information claire et compréhensible. C'est ce que nous rapporte le parent M. : *"[...] comment il les passe [...] les concours ? Est-ce qu'il a le droit de venir avec son AVS ? [...] Est-ce qu'il faut commencer à adapter, est-ce qu'il faut prévoir en avance, à qui il faut le dire, du coup ?"*

L'orientation post-bac, une expérience familiale

L'orientation post-bac relève d'une expérience collective où la famille joue un rôle central. Ebersold (2012) a souligné le rôle particulier de la famille pour les jeunes en situation de handicap dans les transitions. Que ce soit pour les démarches de demandes d'aménagements aux examens ou concours, pour comprendre et accompagner à remplir les onglets de la plateforme *Parcoursup* ou rédiger les projets de formation motivé, les élèves s'appuient sur leurs parents.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

C'est le cas notamment des salons et ce dès l'année de première : "[...] *mon mari, a fait toutes les portes ouvertes de toutes les écoles qui pouvaient de loin ou de près l'intéresser [...]*" nous rapporte le parent M. L'élève S. est également allée dans un salon "en famille, [...] le week-end, les deux jours, le samedi et le dimanche". Mais nous pourrions aussi évoquer l'élève A. qui nous rapporte que ses "[...] *parents [l]'ont pas mal aidé aussi pour [son] choix, pour remplir [son] dossier, [ses] projets de formation motivés [...]*". Ou encore le parent C. qui indique l'investissement et l'utilisation de la plateforme *Parcoursup* : "*je me rappelle d'un jour où il y avait eu l'ouverture de Parcoursup, où juste avant, mon mari mais toute la nuit, il avait passé avec mon fils à regarder toutes les formations, à détailler tous les trucs, à ouvrir tous les petits onglets, les machins*". Pour ce parent cette année de terminale c'est "[...] *un boulot à temps plein [...]*".

À une recherche sur la transition post-bac des élèves de terminale en situation de handicap

Présentation de la recherche

À partir de cette première recherche, je me suis interrogée plus spécifiquement sur la transition post-bac des élèves de terminale en situation de handicap et sur le terme de "transition". Parkes (1971, p. 102, cité par Jacques, 2015, p.162) propose comme définition "*des changements d'ordre majeur dans l'espace de vie, qui ont des effets durables, qui se produisent dans un espace de temps relativement court et qui affectent de manière déterminante la représentation du monde*". Jacques (2015, pp. 162-163) "*met en exergue le fait que les adolescents handicapés et leurs familles vivent, au fil de leur parcours, plus de transitions subies (le diagnostic de leur déficience, les orientations spécifiques, les processus d'accompagnement) et de transitions par manque d'événement (ne pas pouvoir suivre une scolarité ordinaire, ne pas accéder à une autonomie complète) que des personnes sans handicap*". Dans cette recherche doctorale, je souhaite appréhender l'ensemble des transitions, quels que soient les parcours engagés (poursuite d'études, insertion professionnelle, sans solution).

Il existe néanmoins des spécificités dans la transition vers l'enseignement supérieur. En effet, l'accès à l'enseignement supérieur est "*codé comme le moment de 'choisir sa vie'*" (Van de Velde, 2008, p.138). Paivandi (2019, p. 4) la conçoit "*comme nœud critique de l'accès au savoir et à la formation supérieure*" dont l'analyse à différents niveaux permet de saisir la complexité : le curriculum du secondaire, les modalités d'orientation, les dispositifs et aides, le rôle de l'environnement, des déterminants sociaux, des facteurs individuels, etc. Elle revêt une dimension particulière pour les lycéens en situation de handicap, notamment concernant l'accès à l'information, ou l'évolution des dispositifs de soutien et leurs conditions d'éligibilité (Rick & Ebersold, 2011).



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Cette recherche propose d'intégrer tous les parcours post-bac des élèves. Elle vise également à appréhender le parcours des élèves de terminale n'accédant pas à l'enseignement supérieur alors que "le risque que des jeunes deviennent des NEET¹⁴ est 40 % plus élevé chez les jeunes souffrant d'une forme quelconque de handicap ou de problème de santé que chez les autres jeunes" (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie, 2012, citée par Midelet, 2015, p. 84). À propos de l'insertion professionnelle, les travaux concernent plutôt des élèves avec un niveau scolaire infra-bac (Jacques, 2015 ; Midelet, 2015). La recherche sur l'enseignement supérieur se focalise sur les étudiants eux-mêmes (Milon, 2021 ; Segon & Le Roux, 2013) ou la mise en œuvre d'une politique handicap au sein des universités (Magimel, 2014 ; Martel, 2015 ; Segon et al., 2017 ; Véréout, 2015). La transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur des élèves en situation de handicap reste principalement abordée à partir d'une recherche de l'OCDE (Cordazzo & Rick, 2017 ; Ebersold, 2012 ; Rick & Ebersold, 2011) même si des travaux plus récents abordent également cette question (Milon, 2021 ; Véréout, 2019). Au-delà de ces éléments quantitatifs, l'aspect qualitatif de la scolarité et de la transition vécues par les jeunes eux-mêmes demeure relativement peu abordé, que ce soit sur leur expérience scolaire et universitaire, leur processus d'orientation ou leur passage à l'âge adulte. Enfin, l'actualité récente (réforme du baccalauréat, réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, crise sanitaire) constitue également un axe de travail de cette recherche.

Questionner la transition post-bac et le passage à l'âge adulte, c'est questionner la jeunesse en situation de handicap. Les sociologues caractérisent la jeunesse à partir de trois critères principaux : le passage de l'école à l'entrée dans la vie professionnelle, le départ de la famille d'origine et la mise en couple (Galland, 2001) ou encore par le double passage de l'école à la vie professionnelle, de la famille d'origine à la famille de procréation (Mauger, 2010). Appréhender la jeunesse, c'est aussi comparer les jeunes au regard de leur entrée dans la vie adulte (Galland, 2001). On peut alors s'interroger sur l'existence de traits communs à l'ensemble des lycéens en situation de handicap, tout en ayant conscience du rôle des inégalités sociales sur les biographies (Bodin & Douat, 2015) et de l'enjeu de l'accessibilité environnementale (Dejoux, 2015).

L'objectif principal de ce travail consiste à identifier les caractéristiques de la transition post-bac, notamment les freins et facilitateurs, les dispositifs et soutiens utilisés, ainsi que les processus d'autonomisation et de passage à l'âge adulte des élèves en situation de handicap.

Plus précisément, cette recherche s'intéressera :

- aux données sociodémographiques des élèves de la cohorte (à constituer) ;
- à leur parcours biographique, notamment le mode et les modalités de scolarisation ;
- à leurs expériences scolaire (Dubet, 1991) et universitaire (Coulon, 1997) ;
- au processus d'orientation (éducation à l'orientation, construction du projet, expression du choix, affectation et retour rétrospectif sur ce choix) ;

¹⁴ Not in Education, Employment or Training (ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation).



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- au rôle de l'environnement dans le choix de leur parcours ;
- aux soutiens, points d'appui et freins au cours de cette transition, à l'articulation des dispositifs spécifiques et de droit commun ;
- à la connaissance par les jeunes de leurs droits et de leur accès aux droits ;
- à la jeunesse en situation de handicap, au processus d'autonomisation et au passage à l'âge adulte ;
- au processus d'insertion professionnelle, au rôle des acteurs (Dubar, 2001), au lien entre formation et insertion.

Elle vise à produire des connaissances sur la scolarisation des lycéens en situation de handicap, en particulier les élèves de terminale ; mais aussi à comprendre et à proposer des réflexions sur la sécurisation des parcours de formation vers l'emploi et donc à évaluer l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine.

Il s'agira notamment de déterminer pour ces jeunes en situation de handicap le rôle dans leur parcours :

- de la qualité de la scolarisation et de l'environnement ;
- de l'expérience scolaire et de la participation sociale ;
- du type d'établissement (lycée général, professionnel, agricole) ;
- de la formalisation d'un plan ou projet.

Méthodologie envisagée

Une étude longitudinale sera menée avec le suivi d'une cohorte d'élèves en situation de handicap scolarisés en classe de terminale au moment du début du recueil de données. Elle combine avec une approche participative des démarches complémentaires :

- un volet quantitatif sous la forme d'un questionnaire en ligne, administré annuellement pendant trois ans à l'ensemble de la cohorte ;
- un volet qualitatif, qui consistera en (1) un entretien semi-directif annuel privilégiant une approche biographique auprès d'un groupe de personnes (soit environ 10% de la cohorte), suivies sur la durée de l'étude sur la base du volontariat et (2) des focus group pour accéder au vécu et à la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans la transition post-bac du point de vue des élèves eux-mêmes.

Conclusion

Les résultats de l'enquête exploratoire m'ont servi de point de départ pour circonscrire le périmètre de mon projet de recherche doctoral et construire mes outils méthodologiques, en particulier les outils de recueil des données (questionnaire en ligne et guide d'entretien). L'enjeu du suivi longitudinal consiste à compléter ces premières données en permettant une vision rétrospective à n+1 et n+2 de cette transition mais aussi à mesurer l'affiliation des jeunes en situation de handicap dans leur nouvel environnement d'études, de travail et de vie.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Marie-Pierre TOUBHANS

Doctorante en sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris Nanterre et INSHEA (UR Grhapes)

Références bibliographiques :

- Blanchet Alain, Gotman Ann, *L'entretien*, Armand Colin coll. 128, 2015
- Bodin Romulad, Douat Etienne, "Un âge refusé. Le difficile accès au statut d'adulte des jeunes handicapés". *Agora débats/jeunesses*, n°71(3), 2015
- Caraglio Martine, Delaubier Jean-Pierre, *La mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 dans l'éducation nationale*, inspection générale de l'éducation nationale, inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, Note n°2012-100, 2012
- Cordazzo Philippe, Rick Olivia, "Appréhender le devenir des jeunes adultes handicapés à l'issue de l'enseignement secondaire : enjeux et difficultés de mesure de la marge dans l'ordinaire", *Populations vulnérables*, n°1, 2017
- Coulon Alain, *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Presses universitaires de France, Paris, coll. "Politique d'aujourd'hui", 1997
- Dejoux Virginie, "Les difficultés d'accès à l'environnement, Un frein lors de la transition vers l'âge adulte des jeunes reconnus "handicapés". *Agora débats/jeunesse*, n°71(3), 2015
- DEPP, & SD-SIES, [Repères et références statistiques](#). Enseignements. Formation. Recherche. ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports & ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021
- DGESIP/DGRI, & SD-SIES, [L'état de l'enseignement supérieur](#), de la Recherche et de l'Innovation en France, n°13. ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2020
- Dubar Claude, "La construction sociale de l'insertion professionnelle", *Éducation et sociétés*, vol. n° 7, no. 1, 2001
- Dubet François, *Les lycéens*, Le Seuil, 1991
- Ebersold Serge, *Les transitions vers l'enseignement tertiaire et l'emploi pour les jeunes handicapés*. OCDE, 2012
- Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2001
- Gavini-Chevet Christine, Delécluse Yves, Bigaut Christian, "Les aménagements d'épreuves d'examens pour les élèves et étudiants en situation de handicap", *inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, Rapport n°2018-035*, 2018
- Jacques Marie-Hélène, "Accompagner la transition élève / travailleur chez l'adolescent handicapé. Quels appuis, quelles ressources pour une accessibilité accrue vers l'emploi ?", dans : Joël Zaffran éd., *Accessibilité et handicap*, Presses universitaires de Grenoble, "Handicap, vieillissement, société", 2015
- Le Laidier Sylvie, "À l'école et au collège, les enfants en situation de handicap constituent une population fortement différenciée scolairement et socialement". *Note d'Information*, n° 04, MENESR-DEPP, 2015
- Le Laidier Sylvie, "À 17 ans, 4 élèves sur 10 en situation de handicap nés en 2001 ont passé le diplôme national du brevet (DNB)". *Note d'information*, n° 19.16, DEPP, 2019
- Le Laidier, Sylvie & Prouchandy, Patricia, "Pour la première fois, un regard sur les parcours à l'école primaire des élèves en situation de handicap". *Note d'Information*, n°26, DEPP, 2016



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- Magimel Claire, *La place du handicap et des étudiants handicapés à l'université : accessibilités et usages en Ile de France et au Québec*, thèse de doctorat, Université Paris 5, 2004
- Martel Ludovic, "Accueillir et accompagner les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur : Politiques publiques, politiques d'établissements et inégalités territoriales", *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 69(1), 2015
- Mauger Gérard, "Jeunesse : essai de construction d'objet". *Agora débats/Jeunesses*, n° 56, 2010
- Midelet Julia, "Préparer la transition école-milieu professionnel : des choix contraints pour les élèves scolarisés avec un dispositif ULIS", *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°69 (1), 2015
- Midelet Julia, "Les dispositifs ULIS. Enjeux d'un dispositif de transition", *La nouvelle Revue Éducation et Société inclusives*, n°85, 2019
- Milon Anaëlle, "L'influence du parcours scolaire et de la famille sur l'expérience des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur". *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2021
- Paivandi Saeed. *Le défi de la transition entre secondaire et supérieur. Construisons des ponts*. CNESCO, 2019
- Rick Olivia, Ebersold Serge, "Lycéen, et après ? Les parcours vers l'enseignement supérieur et l'emploi", *Rapport final de la recherche sur les parcours vers l'enseignement supérieur et vers l'emploi des jeunes adultes à BEP*, INS HEA, 2011
- Segon Michaël, Le Roux Nathalie, "Parcours de formation et d'accès à l'emploi des anciens étudiants handicapés : Recours aux dispositifs et dynamiques identitaires", *Agora débats/jeunesses*, 3(3), 2013
- Segon Michaël, Brisset Lucie, Le Roux Nathalie, " Des aménagements satisfaisants mais insuffisants ? Les expériences contrariées de la compensation du handicap à l'université", *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 1(1), 2017
- Toubhans Marie-Pierre, *Les lycéens de terminale en situation de handicap. Un regard sur les parcours, les transitions et les passages*, mémoire de Master 2, INSHEA, 2020
- Toubhans Marie-Pierre, "La transition post-bac des lycéen·nes en situation de handicap", *L'orientation scolaire et professionnelle*, article soumis
- Van de Velde Cécile, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Presses universitaires de France, 2008
- Véréout Antoine, "Être en situation de handicap et diplômé de l'enseignement supérieur", In Joël Zaffran éd., *Accessibilité et handicap*, Presses universitaires de Grenoble, 2015
- Véréout Antoine, *Les étudiants en situation de handicap entre l'amont et l'aval : parcours d'accès, expériences, et perspectives professionnelles*. Thèse de doctorat, université de Bordeaux, 2019
- Ville Isabelle, Ravaud Jean-François & Letourmy, Alain, "Les désignations du handicap. Des incapacités déclarées à la reconnaissance administrative". *Revue française des affaires sociales*, 2003/1-2